



# Intérêt d'une mutuelle pour les insuffisants rénaux

En France, vos dépenses liées aux soins de santé ne sont remboursées que partiellement par l'Assurance maladie (Sécurité sociale). Pour couvrir les frais qui restent à votre charge, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé (mutuelle), et les frais restant à votre charge seront alors remboursés, en fonction des conditions du contrat que vous aurez choisi.

## La prise en charge de l'ALD

Il existe 30 affections fixées par décret, pouvant ouvrir le droit à une prise en charge des soins du patient à 100%. Les insuffisants rénaux ont la possibilité de faire reconnaître leur pathologie en ALD, et de pouvoir ainsi bénéficier de cette prise en charge intégrale.

-> Pour plus d'informations, se référer à la [fiche pratique n°52](#) relative à l'Affection Longue Durée de l'Insuffisance Rénale Chronique.

Lorsque l'insuffisance rénale d'une personne est reconnue comme une néphropathie chronique grave (ALD n°19) nécessitant un traitement prolongé, le patient peut donc obtenir une prise en charge à 100% des soins liés à sa pathologie par la sécurité sociale française.

> Toutefois, l'ALD n'exclut pas la possibilité de souscrire une mutuelle complémentaire santé.

En effet, bien que la reconnaissance de l'ALD permette au patient de bénéficier d'une



exonération complète du ticket modérateur, tous les frais ne sont pas toujours remboursés par l'Assurance Maladie.

- D'une part, il est important de contracter une mutuelle pour tous vos frais de santé qui ne sont pas inhérents à votre insuffisance rénale, et ainsi pouvoir être couvert pour l'ensemble de vos dépenses de santé hors ALD.
- La mutuelle complémentaire peut notamment prendre en charge certains frais de l'ALD qui ne sont pas systématiquement remboursés, tels que les dépassements d'honoraires.



## Intérêt d'une mutuelle pour les insuffisants rénaux

À cet effet, des mutuelles spécialisées pour les ALD offrent des contrats adaptés aux pathologies des patients.

Grâce à un partenariat entre France Rein et Harmonie Mutuelle, découvrez et accédez à la première mutuelle pour les insuffisants rénaux.

### France Rein et Harmonie Mutuelle

France Rein a négocié auprès d'Harmonie Mutuelle, première mutuelle santé de France, des conditions très compétitives pour tous ses adhérents.

Quel que soit votre âge, vous payerez la même somme pour accéder à cette mutuelle (il n'y a pas de limite d'âge).

Vous pourrez alors bénéficier de l'accès :

- Au réseau Kalivia pour des soins optiques, dentaires et d'audioprothèse de qualité, à un coût modéré
- A un coaching personnalisé en ligne
- Aux plus de 300 agences Harmonie Mutuelle présentes en France (pour connaître l'agence la plus proche de chez vous, rendez-vous sur [www.harmonie-mutuelle.fr](http://www.harmonie-mutuelle.fr))



**FRANCE REIN**  
RÉSEAU SOLIDAIRE EN ACTION

- † MIEUX SOIGNER
- † MIEUX PRÉVENIR
- † MIEUX ACCOMPAGNER



**Harmonie mutuelle**

Pour en savoir plus et télécharger le flyer rendez-vous sur le site de France Rein : <https://www.francerein.org/article/mutuelle-sante-pour-les-insuffisants-renaux>

Remerciements : Léa Blain, chargée des affaires juridiques au sein du service juridique du CHU de Lille